

Réformes structurelles

FRÉDÉRIC LEBARON

alors que les banques centrales continuent de mener des politiques « non conventionnelles » qui suscitent la colère des économistes monétaristes et des banquiers centraux les plus orthodoxes, alors que les politiques d'austérité sont attaquées sur plusieurs fronts et par les acteurs les plus divers, un apparent consensus se dégage au sein des élites dirigeantes autour de la nécessité de « réformes structurelles », en particulier en Europe et en France¹.

Promue par le consensus de Washington et notamment au sein de l'OCDE, la notion de « réforme structurelle » est l'euphémisme technocratique le plus souvent utilisé pour évoquer les « réformes néolibérales », mais certains économistes lui associent des mesures telles que l'investissement public dans les infrastructures, d'autres des politiques plus « interven-

tionnistes » ou encore la mise en place d'institutions suscitant la « confiance ».

Dans le contexte actuel, « réforme structurelle » s'entend essentiellement dans trois sens, relativement stabilisés : libéralisation du marché des biens et services (ce qui implique notamment ouverture à la concurrence et privatisations totales ou partielles), flexibilisation du marché du travail (visant à renforcer les incitations au travail par des changements de législation, sur le salaire minimum, le temps de travail, etc.) et, enfin, réduction globale du poids des dépenses publiques, en particulier sociales (réduction de la supposée « générosité » des systèmes publics de retraite, de santé, etc.) et de la « pression fiscale » sur les entreprises et les « créateurs de richesse ».

Ces trois axes solidifiés constituent aujourd'hui le cœur du programme néolibéral tel qu'il se décline, sous des formes multiples mais stables sur le fond depuis environ trente ans, dans de nombreuses régions du monde².

En Europe, ce programme est ancré dans les institutions et constitue la réponse invariante face à la dégradation

1. <http://www.lefigaro.fr/conjoncture/2013/05/07/20002-20130507ARTFIG00528-l-europe-et-l-allemande-pressent-la-france-de-se-reformer.php>

2. Voir Frédéric Lebaron, *Le savant, le politique et la mondialisation*, Bellecombe-en-Bauges, Croquant, 2004.

de l'emploi et à la faiblesse de la croissance. Les « réformes structurelles » sont explicitement présentées comme la condition *sine qua non* du retour à la croissance et à l'emploi, notamment dans les pays du Sud de l'Europe en manque de « compétitivité »³.

En France, les acteurs politiques et économiques rivalisent aujourd'hui d'inventivité en matière de « réformes structurelles ». Du côté du gouvernement, s'y rattachent la volonté de réformer les professions réglementées, les discussions sur le niveau des allocations-chômage, ou encore les réductions de charges sociales dans le cadre du « pacte de responsabilité ». Beaucoup de ces éléments de « réforme » se retrouvent dans le projet de loi Macron, rejeté par l'ensemble des organisations syndicales.

Du côté de l'opposition, les candidats de droite sont lancés dans une compétition idéologique qui a des airs de surenchère patronale et libérale⁴ : François Fillon croit se démarquer en annonçant la fin des 35 heures, la retraite à 65 ans, la suppression de l'impôt de solidarité sur la fortune⁵, alors qu'Alain Juppé demande « la fin des régimes spéciaux de retraite, le retour au non-remplacement d'un fonctionnaire sur deux partant à la retraite, la lutte contre les "fraudes", le "gaspillage" de l'Aide médicale d'État (AME) » et que Nicolas Sarkozy « propose de son côté un

contrat de cinq ans dans la fonction publique et que les entreprises qui le souhaitent sortent des 35 heures ».

Chacun décline ainsi à sa façon les propositions-choc du Medef, visant à alléger radicalement le code du travail. Dans un document publié à la rentrée, celui-ci a fixé l'agenda patronal décomplexé dans un pays en crise.

Jamais la *doxa* néolibérale ne s'est affichée en France avec autant d'assurance et d'aplomb. La période ressemble d'ailleurs à ces moments d'accélération des politiques de rupture libérale qui traversent l'Histoire de France : 1984-1986 avec la « révolution libérale » explicitement inspirée par les succès de Margaret Thatcher et Ronald Reagan, et, plus loin, la politique de baisse des salaires menée par Laval en 1934, mais l'on pourrait même remonter à la phase la plus radicale des changements économiques menés sous la Révolution française. Durant celle-ci, l'abolition des « corps intermédiaires » a en quelque sorte inauguré une rhétorique de la libération de l'initiative individuelle face au corset des contraintes sociales et juridiques vouée à un grand avenir et a fourni une matrice de tous les moments de « rupture économique », toujours vue comme la « libération » des énergies bridées par les normes sociales. Il est vrai aussi qu'en 2007 le mandat Sarkozy avait commencé sous les mêmes auspices, mais que la crise mondiale avait mis entre parenthèses le processus de « rupture » annoncé à grands renforts d'enterrement du « modèle social » et de rapports modernisateurs...

Les conditions semblent d'autant plus prêtes pour une nouvelle « rupture » que les enquêtes d'opinion font

3. <http://mti-review.com/2013/02/20/reformes-structurelles-indispensable-pour-le-retour-dune-croissance-forte-et-equilibree/>

4. http://www.lemonde.fr/politique/article/2014/10/03/fillon-juppe-et-sarkozy-construisent-des-programmes-tres-proches_4499811_823448.html

5. http://www.lemonde.fr/politique/article/2014/06/25/francois-fillon-prone-la-rupture-totale_4444739_823448.html

apparaître un soutien accru à des mesures radicales, notamment concernant la flexibilisation du marché du travail, et qu'elles semblent révéler un moindre attachement des Français aux systèmes de sécurité collectifs. Ce mouvement, en fait d'assez faible ampleur et très lié à la conjoncture politique qui aboutit au discrédit généralisé de la « gauche », contribue à donner au climat idéologique une coloration « pré-révolutionnaire » libérale, qui nourrit les surenchères verbales et les propos prophétiques.

S'est ajouté récemment à ce concert le triomphe de la science économique néolibérale française, incarné par le prix de la Banque de Suède⁶ attribué à Jean Tirole, lequel propose depuis des années des réformes structurelles du marché du travail⁷ et du système de protection sociale, tout en suggérant des mesures de régulation des marchés financiers qui garantissent la place dominante de ceux-ci dans les économies contemporaines.

La France semble donc (enfin) prête pour le « grand saut », toujours annoncé et, selon ses promoteurs, toujours différé, ce qui lui donne une allure d'éternel retour. À l'issue d'une « thérapie de choc » (la formule médicale est très souvent utilisée), elle renouerait enfin avec la « compétitivité » et la « croissance », se rapprochant du succès de l'Allemagne et reprenant enfin sa place dans le concert des nations.

6. Usuellement (et un peu abusivement) appelé prix Nobel d'économie.

7. Celles-ci sont cependant plus inspirées par la politique européenne de flexisécurité, qui avait semblé faire consensus entre patronat moderniste et syndicats réformistes au milieu des années 2000, que par la rhétorique du changement total qui s'épanouit dans les colonnes de la presse économique et financière.

Pourtant, plusieurs raisons conduisent à penser que ce *storytelling*⁸ quasi universel est d'ores et déjà devenu obsolète et, comme les étoiles dont on perçoit la lueur encore des années-lumière après leur mort, relève d'une forme d'illusion auto-entretenu qui est vouée à se fracasser sur des récifs de plus en plus menaçants.

Le premier élément qu'oublie le discours des réformes structurelles est... la conjoncture macroéconomique. Désespérément plate, celle-ci serait lourdement affectée par une offensive brutale contre le niveau de vie des salariés, y compris des fonctionnaires lourdement sanctionnés, et les réformes structurelles accélèreraient sans aucun doute la dynamique de crise qu'elles sont censées conjurer. Bien sûr, les commentateurs officiels s'empresseraient alors de souligner que le succès à moyen terme est conditionné par la souffrance qu'elles occasionnent à court-terme (selon l'une des figures clés de la thématique « structurelle », qui n'a cessé d'être utilisée depuis les années 1980), mais l'entrée dans un processus de déflation à l'échelle européenne modifierait sans doute rapidement le climat général, en favorisant les appels à des politiques visant à relancer l'activité... et les salaires. Plus la conjoncture se replie et plus s'intensifie, dans les cercles dirigeants, la lutte entre deux « lignes », l'orientation keynésienne et le discours « structurel ». Le triomphe de l'une peut parfois d'ailleurs préfigurer un retour brutal de balancier, ainsi qu'on a pu le voir après 2009.

La deuxième composante a été, curieusement, utilisée abondamment

8. Voir Christian Salmon, *Storytelling : la machine à fabriquer des histoires et à formater les esprits*, 240 p., La Découverte, 2007.

par les économistes néolibéraux critiques du « modèle français » : c'est la dynamique de la confiance. Fascinés par le modèle allemand et les pays scandinaves, beaucoup d'auteurs voient en effet dans la France une société archaïque aux mécanismes institutionnels rigides et incapable de produire du consensus et de la confiance dans ses propres institutions⁹. Le discours néolibéral se veut d'ailleurs une réponse de fond à ce « problème social » mis en scène avec forces « arguments » comparatifs dépréciatifs.

Mais, par un de ces paradoxes dont la vie sociale fournit mille exemples, c'est précisément en accentuant la mise en scène de la « rupture » que les réformateurs contribuent aujourd'hui à accroître un processus de défiance généralisée, dans lequel les classes populaires « décrochent » de plus en plus par rapport à des institutions vermoulues (notamment les institutions politiques, les partis, etc.). Tout d'abord, l'offensive patronale néolibérale contribue à rétablir rapidement les conditions d'expression les plus traditionnelles de la lutte des classes et nourrit des attitudes de rejet des élites de plus en plus prononcées, même si elles prennent des formes contradictoires. À l'opposé de la rhétorique du « dialogue social », l'inflation verbale « révolutionnaire » vise sans doute à obtenir l'assentiment aux réformes des acteurs syndicaux les moins portés à la lutte de classes. Mais cette rhétorique donne aussi du carburant au mouvement social, sous les formes les plus diverses, et pourrait préfigurer un retour rapide de la

conflictualité que les « réformes structurelles » sont censées dissoudre et que la conjoncture de crise a pour ainsi dire congelée.

Le troisième élément relève d'un processus de croyance fondamental. Les réformes néolibérales vont avant tout dans le sens des intérêts de la finance : c'est pourquoi elles se nourrissent des faillites et de la crise, sans pour autant apporter des réponses concrètes aux petits patrons aux abois. Elles satisfont la haine atavique de l'impôt et de l'État partagée par les petits détenteurs de capital, aiguisée par la crise, mais elles ne résolvent aucun problème concret lorsque les carnets de commande vides le sont de plus en plus désespérément. Si le conflit des « gros » et de la « finance » contre les petits a toujours pris des formes plus ou moins voilées, il structure aujourd'hui fortement l'espace économique et le champ politique, et cela se traduit par des tensions internes au patronat de plus en plus palpables.

Ainsi, le *big bang* des réformes structurelles annonce surtout un triple mouvement : entrée dans une stagnation économique durable, illustrée par la déflation, remontée de la conflictualité sociale nourri par la radicalisation des discours, et enfin intensification des tensions internes au monde économique et patronal. ■

9. Voir bien sûr l'ouvrage de Yann Algan et Pierre Cahuc, *La société de défiance*, Paris, Éditions de la Rue d'Ulm, 2007.